REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique, des Technologies
de l'Information et de la communication

UNIVERSITE DE KAIROUAN
Institut Supérieur des Arts et des Métiers
de Sidi Bouzid

TERMES DE REFERENCE

Formation en bijouterie au profit des enseignants de L'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sidi Bouzid.

Sommaire

CONTEXTE DE L'ACTION……2

OBJECTIFS DE LA MISSION……2

BENEFICIAIRE DE LA MISSION……2

TACHES A REALISER……2

LIVRABLES……3

DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION……3

QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT……3

PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET……3

MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT……4

CONFLITS D'INTERET……6

CONFIDENCIALITE……6

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de son projet PAQ 2013, l'Institut Supérieur des Arts et des Métiers de Sidi Bouzid projette une formation dans le secteur bijouterie qui permettrai à l'institut d'avoir ses propres formateurs dans la matière ainsi que développer et perfectionner les compétences qui y résident, et ce, dans le cadre des objectifs globaux de ce projet.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Une formation dans le secteur bijouterie s'intègre dans le cadre de formation de formateurs et le développement des compétences du corps enseignant, par conséquent, cette formation s'aligne directement dans les finalités du projet PAQ 2013 avec son environnement.

BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Les enseignants de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sidi Bouzid.

TACHES A REALISER

Assurer une formation de formateurs en Bijouterie, ces techniques et ces étapes qui doivent obligatoirement contenir :

- Gestes de base de la bijouterie : « Tracer et Scier- Limer et émeriser», « Recuire, plier, emboutir, percer et fraiser», « Souder, braser, dérocher et étirer » et « Finitions décoratives et polir », « Projet et création ». Pour découvrir les premiers gestes du travail du métal

- Découverte du filigrane
« Rubans de remplissage et cadres », « Remplissage enroulé et soudage », « Le remplissage à têtes», « La chevalière filigranée»...

-Emaillage, modernisé

- Martelage

- Ajourage

-Test aux toucheaux

- Calcul des titres

- Oréguale

- Création artisanale : réalisation des médailles et les articles cadeaux

- Préparation des bains dorures coopelation à l'eau (régual)

- Fabrication et utilisation de l'Ambre (fabrication de la pate ambre, modelage de la pate, moulage et fabrication des accessoires en ambre)

-Travail de la cire perdue

Le prestataire devra présenter un curriculum vitae justifié par des photos, vidéos…

LIVRABLES

Le prestataire est invité à proposer tout un organigramme dans les tâches et dans le temps qui ne doit pas dépasser un mois et qui permet aux personnes formées d'acquérir la globalité du programme cité précédemment.

DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La date du démarrage et la durée de la mission seront fixées par le comité de suivie du projet su-cité qui délègue le comité de pilotage du projet PAQ de L'ISAM de Sidi Bouzid lors de la négociation du contrat.

QUALIFICATIONS ET PROFIL DE l'EXPERT

Le formateur doit satisfaire au moins l'une des conditions suivantes :

- Expérience justifiée et illustrée (vidéos, photos, certificats …..) entre 10et 20 ans .
- Etre expert en la matière ayant une expérience de + 15 ans.
- La certification est un atout.

PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

1- Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Mlle Amel Zanned, Directrice du projet PAQ ISAM-SB.

2- Curriculum vitae : suivant le modèle fourni retraçant ses principales qualifications et expériences professionnelles acquises (joindre toutes les pièces justificatives concernant les qualifications et les expériences).

3- Références récentes et pertinentes en missions similaires avec mention obligatoire des références des missions.

4- **Une déclaration sur l'honneur quant à l'exactitude** des renseignements fournis

5- **Un planning prévisionnel** (date du démarrage, les délais à consommer pour les différentes étapes du projet, …),

6- ***Il est à signaler que les consultants sont tenus de fournir tous les documents nécessaires, de remplir minutieusement le formulaire de CV (Annexes) et de fournir toutes les pièces justificatives.***

Les qualifications et les expériences professionnelles non attestées par des pièces justificatives ne seront pas prises en compte.

MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

L'Institut Supérieur des Arts et des Métiers de Sidi Bouzid (ISAM-SBZ), dans le cadre du second projet d'appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur, financé en partie par l'accord de prêt n°7392-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, des technologies de l'information et de la communication (MESRS), se propose de lancer une consultation pour la formation des formateurs en bijouterie.

Peuvent Participer à cette consultation tout consultant ayant expérience dans le domaine pré-cité et ayant développé des projets similaires.

La sélection du consultant est fondée sur ses qualifications conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Les consultants intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeable sur le site de l'Institut Supérieur des Arts et Métier de Sidi Bouzid, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Mme **Amel Zanned**, Directrice projet PAQ ISAM-SB.
- Curriculum vitae du formateur : retraçant ses principales qualifications et expériences professionnelles acquises (joindre toutes les pièces justificatives concernant les qualifications et les expériences).
- Références récentes et pertinentes en missions similaires avec mention obligatoire des références des missions.

- Un planning prévisionnel (date de démarrage, les délais à consommer pour les différentes étapes du projet, …).
- Une copie des diplômes.
- Une déclaration sur l'honneur quant à l'exactitude des renseignements fournis.
- Un planning prévisionnel (date de démarrage, les délais à consommer pour les différentes étapes du projet, …),
- Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par téléphone : 76 630 911

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir par voie postal, ou déposées directement au bureau d'ordre de **L'institut Supérieur des Arts et des Métiers de Sidi Bouzid**, le cachet du bureau d'ordre faisant foi, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le lundi **21/04/2014 à 12 h :00**, avec la mention suivante :

« NE PAS OUVRIR manifestation d'intérêt pour la formation de formateurs en bijouterie à l'Institut Supérieur des Arts et des Métiers, Projet d'appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur »

Unité de pilotage de projet PAQ 2013 L'institut Supérieur des Arts et des Métiers de Sidi Bouzid lotissement Taoufik Jallali Sidi Bouzid 9117.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées, le cachet du bureau d'ordre faisant foi. Les offres seront ouvertes le **21/04/2014 à 13h :00** du matin en présence des représentants du comité de sélection des candidatures.

Le comité établira un classement des candidats selon les critères suivants :

CRITERES	**NOTATION**
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	50
Diplômes	10
Expériences générales du consultant	40
Total	100

CONFLITS D'INTERET

Le bureau en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manque à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.